



**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
CENTRE SOLIDARITÉ LESBIENNE (CSL)**

Lundi 28 septembre 2020

Sur la plateforme Zoom : <https://zoom.us/j/99202593972>

Proposition d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination de la présidente et de la secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 juin 2019
5. Présentation et adoption du rapport d'activités de l'année 2019-2020
6. États financiers
 - 6.1. Présentation et adoption
 - 6.2. Dépôt des prévisions budgétaires et des résultats au 31 août 2020
 - 6.3. Nomination d'une firme comptable
7. Présentation et adoption des orientations pour l'année 2020-2021
8. Élection au Conseil d'administration
 - 8.1. Nomination de la présidente et de la secrétaire d'élections
 - 8.2. Mises en candidature
 - 8.3. Élections
9. Annonces
10. Varia
11. Levée de l'assemblée

Présences :

Membres

Bouvrette, Brigitte
Charbonneau, Anne
Eysseric, Cynthia (Réseau des lesbiennes du Québec)
Guertin, Marie
Laberge, Claire
Matton, Isabel
Poulin, Marie-France
Zanetti, Nelly

Observatrices

Bernier, Sarah (stagiaire en sexologie de l'UQAM)
Gagnon-Piché, Myriam (soutien technique)
Traore, Amirah Fatima, (utilisatrice de services)

Équipe de travail

Bordeleau, Suzie (travailleuse et membre sans droit de vote)
Landry, Marjolaine (travailleuse)
Mantha, Audrey (coordonnatrice générale)

Invité

Amstutz, Ron CPA auditeur, CA, pour la présentation des états financiers

1. Ouverture de l'assemblée

Claire Laberge, présidente du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'assemblée générale annuelle ouverte à 18h20.

Proposition 1

Il est proposé d'ouvrir l'assemblée générale annuelle à 18h20.

Proposée par Marie Guertin
Appuyée par Brigitte Bouvrette

Adoptée à l'unanimité

2. Nomination de la présidente d'assemblée et d'élections, nomination de la secrétaire d'assemblée et d'élections

Proposition 2

Il est proposé de nommer Audrey Mantha à la présidence d'assemblée et d'élections et Marjolaine Landry à titre de secrétaire d'assemblée et d'élections.

Proposée par Claire Laberge
Appuyée par Anne Charbonneau

Adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour.

Proposition 3

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

Proposée par Isabel Matton
Appuyée Marie Guertin

Adoptée à l'unanimité

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 juin 2019

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 3 juin 2019. Le document est jugé conforme aux propos et aux décisions qui ont été prises lors de cette assemblée.

Suzie Bordeleau mentionne que le nom de famille du CPA auditeur est mal écrit. On devrait lire «Amstutz» dans l'ensemble du document. La secrétaire note la correction à apporter.

Proposition 4

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 3 juin 2019, tel que modifié.

Proposée par Claire Laberge
Appuyée par Anne Chabonneau

Adoptée à l'unanimité

5. Présentation et adoption du rapport d'activités de l'année 2019-2020

(en référence, voir le document déjà remis aux membres)

Les faits saillants du rapport d'activités sont présentés par Audrey Mantha. Les membres sont invités à commenter le rapport.

Une correction est apportée :

Le projet *La minute lesbienne* a été subventionné par le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie (BLCHT) et non le secrétariat à la condition féminine (SCFQ).

Proposition 5

Il est proposé d'adopter le rapport d'activités 2019-2020, tel que modifié.

Proposée par Marie Guertin
Appuyée par Nelly Zanetti

Adoptée à l'unanimité

6. États financiers

6.1 Présentation et adoption des états financiers au 31 mars 2020

(en référence, voir le document déjà remis aux membres)

Les états financiers sont présentés par Ron Amstutz, CPA auditeur, CA.

Proposition 6

Il est proposé d'adopter le document des états financiers au 31 mars 2020, tel que présenté.

Proposée par Isabel Matton
Appuyée par Marie France Poulin

Adoptée à l'unanimité

6.2 Dépôt des prévisions budgétaires et des résultats au 31 août 2020

(en référence, voir les documents déjà remis aux membres)

Audrey Mantha présente les prévisions budgétaires et les résultats au 31 août 2020. Le document est jugé conforme aux attentes de la présente assemblée.

6.3 Nomination d'une firme comptable

L'assemblée convient de renouveler le mandat de la firme actuelle.

Proposition 7

Il est proposé de reconduire le mandat de Ron Amstutz, CPA auditeur, CA pour la production des états financiers 2019-2020.

Proposée par Brigitte Bouvrette
Appuyée par Marie France Poulin

Adoptée à l'unanimité

L'assemblée se questionne s'il est possible de mandater une femme pour la présentation des états financiers. Deux options sont discutées :

- 1) Conserver la firme comptable Amstutz.Inc, en demandant la délégation d'une femme pour la présentation des états financiers à l'AGA ;
- 2) Opter pour une firme comptable dirigée par une femme.

Proposition 8

Il est proposé que le conseil d'administration présente deux à trois soumissions de firmes comptables lors de la prochaine AGA.

Proposée par Brigitte Bouvrette
Appuyée par Marie France Poulin

Adoptée à l'unanimité

7. Présentation et adoption des orientations pour l'année 2020-2021

(en référence, voir le document déjà remis aux membres)

Audrey Mantha présente les orientations 2020-2021.

Proposition 9

Il est proposé d'adopter le document des orientations 2020-2021, tel que présenté.

Proposée par Marie France Poulin

Appuyée par Claire Laberge

Adoptée à l'unanimité

8. Élection au Conseil d'administration

8.1 Nomination de la présidente et de la secrétaire d'élections

Voir proposition 2

8.2 Mises en candidature

Mandat de 2 ans (3 postes en élection)

Les postes #2, #4 et #6 (année paire) sont à combler pour un mandat de deux ans.

Deux administratrices sollicitent un nouveau mandat de deux (2) ans au conseil d'administration :
Claire Laberge (#2) et Anne Charbonneau (#4).

Un poste (#6) est à pourvoir pour un mandat de deux (2) ans.

Il est proposé par Marie Guertin et appuyé par Nelly Zanetti que Claire Laberge soit mise en candidature pour un poste de deux (2) ans au conseil d'administration du CSL.

Claire Laberge accepte

Il est proposé par Brigitte Bouvrette et appuyé par Marie Guertin que Anne Charbonneau soit mise en candidature pour un poste de deux (2) ans au conseil d'administration du CSL.

Anne Charbonneau accepte

Les membres sont élues par acclamation.

Le poste #6 reste vacant.

Mandat de 1 an (2 postes à combler)

Un poste (#5) est à pourvoir pour un mandat d'un (1) an.

Un poste associatif (#7) est à pourvoir pour un mandat d'un (1) an.

Il est proposé par Isabel Matton et appuyé par Nelly Zanetti que Marie France Poulin soit mise en candidature pour un poste d'un (1) an au conseil d'administration du CSL.

Marie France Poulin accepte

Les membres sont élues par acclamation.

Le poste #7 (membre associatif) reste vacant.

8.3 Élections

Le conseil d'administration 2020-2021 est composé de :

- 1) Marie Guertin
- 2) Claire Laberge
- 3) Isabel Matton
- 4) Anne Charbonneau
- 5) Marie France Poulin
- 6) VACANT
- 7) VACANT

9. Annonces

Aucune annonce

10. Varia

- Suzie souligne le travail énorme de la présidente de Claire Laberge et de son soutien durant l'année.
- Brigitte Bouvrette demande de recevoir quelques jours avant un rappel de l'AGA pour l'année prochaine.

11. Levée de l'assemblée

Proposition 10

Il est proposé de lever la séance de l'assemblée générale annuelle du 28 septembre 2020 à 21h04.

Proposée par Isabel Matton
Appuyée par Claire Laberge

Adoptée à l'unanimité